DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026 - BOL D'AIR D'AUTOMNE 33e édition

***Départ et arrivée :* CHENOVE - Gymnase du Chapître.**
Complexe Boulodrome 9, boulevard De-Lattre-de-Tassigny

PARKING CONSEILLÉ : Esplanade de Limburgerhof
Coordonnées GPS : **Latitude 47° 17' 33" nord - Longitude 5° 0' 51" est.**

Accueil et inscriptions à partir de 7 h 30.
Départs de 7 h 30 à 9 h 30 - Clôture de l'organisation à 14 h 00
Randonnées VTT et Gravel ouvertes à toutes et à tous, casque obligatoire
Tous les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et les jeunes cyclos de moins de 16 ans seront accompagnés par un adulte participant nommément désigné.



PARCOURS ET DÉNIVELÉS

3 circuits VTT :
31 km D+ 550 m - **48 km** D+ 1100 m - **65 km** D+ 1350 m
4 circuits Gravel :
40 km D+ 500 m - **60 km** D+ 900 m - **75 km** D+ 1000 m - **90 km D**+ 1300 m

INSCRIPTIONS et TARIFS

Internet : ***www.cyclos-rando-dijon.fr*** jusqu'au 31/10/2026, 12 h.
Adultes licenciés FFCT : **8**,00 €
Adultes non-licenciés : **11**,00 €
Moins de 18 ans FFCT : **gratuit**
Moins de 18 ans non-licenciés : **6**,00 €

SERVICES ET PRESTATIONS

VTT : Parcours fléchés et balisés - **Gravel :** non balisés. Pour ces deux disciplines, traces GPX à télécharger *(indispensable pour le gravel)* : sur le site https://www.cyclo-rando-dijon.fr/ à partir du 26/10/2026.
Pour les circuits gravel, une carte au 1/100 000e sera fournie au départ.
Ravitaillements conviviaux - Pot amical offert à tous avec la participation de la ville de Dijon.

CONTACTS - RENSEIGNEMENTS

Téléphone : 06 51 98 04 53 - Courriel : *contact@cyclos-rando-dijon.fr*

La situation sanitaire peut évoluer et la plus grande prudence reste de mise.
Les participants s'engageront à respecter des conditions d'hygiène responsables.

RÈGLEMENT

✦ **LE BOL D'AIR VTT** est une randonnée et non une compétition, elle est ouverte à tout possesseur de cycle vtt ou gravel et ayant un minimum de condition physique.
✦ Le port du casque est obligatoire.
✦ Tous les mineurs doivent fournir une autorisation parentale et les enfants de moins de 16 ans seront accompagnés par un adulte participant.
✦ L'organisateur est couvert par une assurance responsabilité civile.
✦ Les heures de fermeture des contrôles seront définies par l'organisation qui dégage toute responsabilité après la fermeture des parcours.
✦ **Tout participant s'engage à respecter le code de la route.** Il sera responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur.
✦ **Tout participant s'engage à respecter les sites traversés** et à jeter ses déchets d'emballages dans les poubelles des points de ravitaillement.
✦ Les participants s'engagent à ne pas quitter le parcours, sauf en cas d'abandon, qu'ils devront alors signaler aux organisateurs.
✦ Les participants s'engagent à utiliser un vélo en parfait état mécanique. Nécessaire réparation souhaité.
✦ Les VTT à assistance électrique sont acceptés suivant charte FFCT
✦ Toute personne est responsable de son matériel, en cas de vol, perte ou accident, la responsabilité des CYCLOS RANDONNEURS DIJONNAIS ne pourra être engagée.
✦ La participation à cette randonnée implique l'acceptation sans restriction du présent règlement.